



2018

# SCNC

SKILLS CANADA  
NATIONAL COMPETITION

# OCMT

OLYMPIADES CANADIENNES  
DES MÉTIERS ET  
DES TECHNOLOGIES

  
**SkillsCompétences**  
Canada  
Edmonton2018

CONTEST DESCRIPTION / DESCRIPTION DE CONCOURS

# CARPENTRY CHARPENTERIE

SECONDARY AND POST- SECONDARY /  
NIVEAUX SECONDAIRE ET POSTSECONDAIRE



## Table des matières

<b>1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES.....</b>	<b>3</b>
<b>2. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>3. DESCRIPTION DU CONCOURS .....</b>	<b>4</b>
<b>4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....</b>	<b>5</b>
<b>5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....</b>	<b>6</b>
<b>6. ÉVALUATION.....</b>	<b>6</b>
<b>7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS .....</b>	<b>7</b>
<b>8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>9</b>
<b>9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....</b>	<b>10</b>

## 1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. La prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

<sup>1</sup>Calcul, <sup>2</sup>Communication orale, <sup>3</sup>Travail d'équipe, <sup>4</sup>Formation continue, <sup>5</sup>Lecture, <sup>6</sup>Rédaction, <sup>7</sup>Capacité de raisonnement, <sup>8</sup>Utilisation de documents, <sup>9</sup>Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.3 ou 3.2 de la Description de concours. Les trois principales compétences essentielles de votre domaine de compétition sont indiquées dans votre projet et dans tous les autres documents liés au projet.

## 2. INTRODUCTION

### 2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/construction/charpenterie/>

### 2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à exécuter certaines tâches de charpenterie selon des pratiques généralement reconnues.

### 2.3 Durée du concours

12 heures. Jour 1 : 7 heures; Jour 2 : 5 heures.

## 2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Qualité, exactitude et minutie dans le travail effectué pour réaliser le projet.
- Tenue de l'aire de travail.
- Capacité de travailler en toute sécurité du début à la fin des travaux.<sup>7</sup>
- Compétences préalables : planification du travail, interprétation des plans et des spécifications, ce qui inclut des élévations, des sections et des détails, utilisation de mathématiques appliquées à la construction<sup>1</sup>, utilisation efficace des outils manuels et électriques.

## 3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D'AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve (isométrique)	Janvier 2018

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve.

- Le projet sera bâti selon des mesures métriques (le plan<sup>8</sup> sera fourni en mesures métriques seulement).<sup>7</sup>
- Mesure et disposition des éléments<sup>1</sup>
- Coupe de matériaux
- Assemblage des composants
- Construction de charpentes selon les méthodes traditionnelles
- Les travaux de construction peuvent inclure un plancher, un mur, un toit et les finitions.<sup>7</sup>

*Compétences essentielles : <sup>1</sup>Calcul, <sup>7</sup>Capacité de raisonnement (planification et organisation du travail, résolution de problèmes), <sup>8</sup>Utilisation de documents*

#### 4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

##### 4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Scie circulaire sans fil de 6 ½ po
- Perceuse et visseuse à chocs sans fil
- Scie sauteuse sans fil et lames
- 2 chevalets de sciage pour chaque concurrent-e
- Un escabeau d'au moins 6 pi
- Tous les matériaux et le matériel de fixation
- Outil d'alignement de qualité supérieure Quick Square
- Ruban à mesurer de 8 m/26 pi Fat Max
- Pile 20 V
- Rabot de coupe
- Foret à trois pointes pour bois, diam 1 po x 6 po
- Embouts de visseuse à chocs
- Mèche de 3/8 po à tête de diamant à acier rapide

**LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.**

##### 4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes. (Équipement recommandé, mais sans restriction)

- Ceinture ou tablier de menuisier
- Ruban à mesure (métrique)
- Calculatrice (les appareils programmables sont permis)
- Crayons à mine et gommes à effacer
- Marteau de menuisier
- Équerre de charpentier métrique et guide de traçage pour escalier
- Équerre combinée / équerre triangulaire
- Cordeau à craie
- Couteau universel avec lames
- Bloc à poncer et 2 feuilles de papier abrasif, grain 80 et 120
- Embouts de tournevis n° 2 pour perceuse (pour vis Robertson n<sup>os</sup> 8 et 10)
- Égoïne
- Ciseau à bois
- Fausse équerre
- Arrache-clou (patte de chat)
- Paire de serre-joint à serrage rapide de 24 po
- Ensemble de chasse-clous

#### 4.3 Tenue vestimentaire obligatoire (fournie par les concurrents et les concurrentes)

- Vêtements de travail appropriés pour les travaux à réaliser

### 5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

#### 5.1 Atelier sur la sécurité

À leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à tout concurrent ou toute concurrente qui enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier, ce qui n'aura aucune incidence sur le temps qu'il ou elle aura pour réaliser l'épreuve.

#### 5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que fournira Skills/Compétences Canada.

- Protection respiratoire N95
- Protection de l'ouïe

#### 5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Chaussures à embout d'acier approuvées CSA
- Lunettes de sécurité, à porter en tout temps
- Casque de protection

**Remarque :** Les concurrents et les concurrentes ne pourront pas participer au concours s'ils ne disposent pas des pièces d'ÉPI ci-dessus; la protection respiratoire et le port de gants sont facultatifs.

### 6. ÉVALUATION

#### 6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	Secondaire /100	Postsecondaire /100
Sécurité	5	5
Charpente de plancher	15	15
Boiserie et finition	25	25
Charpente de toiture	30	30
Structure extérieure	20	20
Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme	5	5

## 7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Projet et documentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est interdit d'apporter dans l'aire du concours des gabarits ou des modèles préfabriqués.</li> <li>• Il est interdit d'apporter des notes écrites qui ont été rédigées à l'extérieur de l'aire du concours. Les pauses et le dîner doivent être pris à l'extérieur de l'aire du concours.</li> <li>• Une copie papier des plans pour le projet d'épreuve sera distribuée le premier matin du concours.</li> <li>• Les plans doivent être placés à l'envers jusqu'au début du concours les deux jours, et jusqu'au signal du début, après le dîner.</li> <li>• Les plans doivent rester dans l'aire du concours en tout temps.</li> <li>• Les plans doivent être remis au Comité technique national (CTN) durant le dîner et à la fin de chaque jour du concours.</li> <li>• Les plans seront numérotés et correspondront aux numéros d'identification des concurrents et concurrentes. Chacun d'eux recevra chaque fois les mêmes plans originaux.</li> <li>• Il est strictement interdit de prendre des photos des plans ou d'en faire des copies. Un concurrent ou une concurrente qui aura été vu à prendre des photos pourrait être expulsé.</li> </ul>
Horaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quiconque termine le projet avant la fin du délai prévu doit nettoyer son aire de travail et remettre les plans au CTN afin de faire consigner l'heure de la fin.</li> <li>• À la fin du jour 2, les concurrents et les concurrentes devront participer à la demi-heure prévue pour le nettoyage des outils, du matériel et de l'aire du concours.</li> </ul>

Départ de l'aire concours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les concurrents et les concurrentes, les membres du CTN et les interprètes doivent signer le registre à leur entrée ou à leur sortie de l'aire du concours, sauf dans le cas des pauses et du dîner.</li> </ul>
Outils et matériel d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les concurrents et les concurrentes disposeront d'une période pour vérifier la quantité et la qualité du matériel reçu (selon la liste de matériel du concours). S'il manque du matériel ou s'ils désirent remplacer un morceau de bois, les concurrents et les concurrentes doivent en aviser un membre du CTN.</li> <li>• Les concurrentes et les concurrentes doivent bien planifier l'utilisation des matériaux. Ils en recevront la quantité exacte requise pour réaliser le projet.</li> <li>• Des points seront déduits pour toute demande de matériaux supplémentaires.</li> <li>• Aucun point ne sera déduit pour des défauts naturels dans les matériaux.</li> <li>• Chaque concurrent ou concurrente doit garder ses matériaux dans l'aire de construction assignée.</li> <li>• Ils auront chacun un maximum de 2 batteries dans leur aire de construction.</li> <li>• Les piles peuvent être échangées au besoin à la station de chargement.</li> <li>• Des lames supplémentaires pour les scies circulaires et les scies sauteuses seront fournies sur demande.</li> </ul>
Utilisation d'ordinateurs portables personnels, de tablettes et de téléphones cellulaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est interdit aux concurrents et concurrentes d'apporter leurs propres ordinateurs portables, tablettes ou téléphones cellulaires dans l'aire du concours.</li> <li>• Les membres du Comité technique national (CTN), les interprètes et les juges peuvent utiliser ces appareils dans l'aire du concours, avec la permission du président.</li> </ul>



## **8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

### **8.1 Interprétation consécutive**

Si des services d'interprétation consécutive seront nécessaires sur place, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ces services ne sera pas garantie.

### **8.2 Procédure de bris d'égalité de notes**

En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Sécurité » sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste, la durée des travaux constituera un deuxième facteur pour déterminer la personne gagnante. S'il y a une troisième égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme » sera déclarée gagnante.

### **8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades**

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications ne peuvent dépasser 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

### **8.4 Règlement du concours**

Se reporter aux [Règlements des concours](#) des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

## 9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Colombie-Britannique	Randy Callaghan
Territoires du Nord-Ouest	Mike McCloskey
Yukon	Cory France
Alberta	Anthony Lovell
Saskatchewan	Cory Mohr
Manitoba	Neil MacDonald
Nunavut	Gerald Manning
Ontario	Herb Grootenboer
Québec	Justin Morin
Nouveau-Brunswick - Présidence	Steven Austin
Île-du-Prince-Édouard	Donnie Brown
Nouvelle-Écosse	Arno Raymakers
Terre-Neuve-et-Labrador	Shauna Sutton

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Marilou Leduc, au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada, à [mariloul@skillscanada.com](mailto:mariloul@skillscanada.com).